

Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2021-2022)

| FRIBOURG francophone | |
|--|--|
| Disciplines concernées | FRA, MAT, ALL, SN-SHS |
| Épreuve d'orientation | Évaluation de préorientation uniquement quand les trois autres critères ne sont pas concordants. |
| Critères d'orientation | La procédure de passage est basée sur les 4 indicateurs inscrits dans un <i>dossier de passage</i> : A) avis de l'enseignant.e basé sur les acquis scolaires et les attitudes face à l'apprentissage, B) notes du 1 ^{er} semestre, C) avis des RL et de l'élève (autoévaluation remplie en classe), D) résultats de l'épreuve d'orientation en FRA et MAT <ol style="list-style-type: none">1. Fin du 1^{er} semestre, orientation provisoire sur la base du <i>dossier de passage</i> discuté avec les RL et l'élève lors d'un entretien.2. Fin de l'année : orientation définitive |
| Avis des représentantes légales et des représentants légaux | Inscrit dans le <i>dossier de passage</i> |
| Instance de décision | Orientation directe quand les 3 premiers critères sont concordants. Direction de l'école primaire pour les cas ouverts. |

RL : représentantes légales et représentants légaux

FRA : français; **MAT** : mathématiques; **ALL** : allemand; **SN-SHS** : sciences de la nature et sciences de l'homme et de la société.

Conditions d'accès à un type de classe du cycle 3 (année scolaire 2021-2022)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 21.5 à 24 points

Classes pré-gymnasiales (P)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 18 à 21 points

Classes générales (G)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 12 à 17.5 points

Classes à exigences de base (EP)

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).